



Annexe 7 : Ordre de Domiciliation

Un ordre de domiciliation est recommandé en vue de faciliter la gestion pour notre service comptabilité/finances.

Le (la) soussigné(e)

(au nom de qui les créances sont établies)

| |
|-----------------|
| Nom complet |
| Nom de l'enfant |
| Rue, N° |
| C.P , Localité |
| Pays |

prie la firme

(qui établit les créances)

portant le no ID créancier

d'encaisser à partir de ce jour et jusqu'à révocation expresse toutes

auprès de la banque

cases réservées au créancier

| | |
|----------------|-----------------------------|
| Nom | CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE |
| Rue, N° | 44, BOULEVARD JOSEPH II |
| C.P , Localité | L-1840 LUXEMBOURG |
| | LU7ZZZ0000000000000042200 |
| Nom | BGL BNP Paribas |
| Rue, N° | 50, avenue J.F. Kennedy |
| C.P , Localité | L-2951 Luxembourg |

par le débit du compte bancaire

| |
|------------------------------|
| IBAN: L U |
| BIC: L U L |

(*) titulaire du compte

| |
|----------------|
| Nom complet |
| Rue, N° |
| C.P , Localité |
| Pays |

| | |
|--------------------------|----------------------------|
| Lieu _____ | Date _____ |
| Signature(s) pour accord | |
| Le donneur d'ordre | Le titulaire du compte (*) |

(*) Exigé seulement si les factures ne sont pas émises au nom du titulaire du compte

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Le prélèvement du montant dû ce fait le dernier jour ouvrable du mois.

Si vous avez déjà signé un ordre de domiciliation, il n'est pas nécessaire de le renouveler, sauf si vos coordonnées bancaires ont changé. L'ordre de domiciliation est à remplir et à signer une seule fois ; il reste valable jusqu'à révocation.

Si vous avez déjà signé un ordre de domiciliation, il n'est pas nécessaire de le renouveler, sauf si vos coordonnées bancaires ont changé.